

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 387-CE-2446**

concernant la consultation de la commission des études relative à la candidature retenue par le Comité de sélection en vue de la désignation d'un vice-recteur à l'enseignement et à la réussite

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 387e réunion tenue le jeudi 11 novembre 2021 à 9 h, en visioconférence.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

**RÉSOLUTION 387-CE-2447**

concernant l'engagement et affectation d'un doyen de la gestion académique

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 387<sup>e</sup> réunion ordinaire tenue le jeudi 11 novembre 2021 à 9 h, en visioconférence.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 387-CE-2448**

concernant l'émission de diplômes

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 387e réunion tenue le jeudi 11 novembre 2021 à 9 h, en visioconférence.

**ATTENDU** l'article 109 du *Règlement général 2* concernant les études de premier cycle et l'article 152 du *Règlement général 3* concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec ;

**ATTENDU** les vérifications effectuées par les directions de modules et les responsables de programmes ;

**ATTENDU** la recommandation du Registraire (Annexe 1) ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Stéphanie Turgeon, appuyée par monsieur Christian Lacelle,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**DE CERTIFIER** que les personnes dont le nom figure dans la liste des sanctions des études ont satisfait aux exigences des programmes auxquels elles étaient inscrites.

**DE RECOMMANDER** à l'Assemblée des gouverneurs de leur octroyer les diplômes correspondant aux programmes auxquels elles étaient inscrites.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 387-CE-2449

concernant le projet de répartition des postes de professeur par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2022-2023

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 387<sup>e</sup> réunion tenue en visioconférence le jeudi 11 novembre 2021 à 9 h 00.

**ATTENDU** l'article 8 de la Convention collective des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais concernant la répartition des postes de professeur;

**ATTENDU** la politique générale de répartition des postes de professeur en vigueur (annexe 1);

**ATTENDU** que le nombre de postes découlant de l'application de la clause 8.07 de la Convention collective est de 251 pour l'année 2022-2023 (annexe 2);

**ATTENDU** le document « Répartition des postes de professeur 2022-2023 – Principes directeurs » préparé par le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim et discuté avec les directeurs de département aux fins de l'exercice de répartition des postes de professeur pour l'année 2022-2023 (annexe 3);

**ATTENDU** que le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim et les directeurs de département ont convenu de discuter du projet préliminaire de répartition des postes de professeur pour 2022-2023 sur la base de ces principes directeurs;

**ATTENDU** l'expression des besoins des départements en matière de ressources professorales pour l'année 2022-2023 (annexe 4);

**ATTENDU** les calculs menant au projet de répartition théorique des postes de professeur par département et par site de travail pour l'année 2022-2023 (annexe 5);

**ATTENDU** les discussions entre le vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim et les directeurs de département relativement au projet préliminaire de répartition des postes de professeur par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2022-2023 (annexe 6);

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la réussite par intérim;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Mario Lepage, appuyée par madame Hélène Forget,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE DONNER** un avis favorable au conseil d'administration concernant le projet de répartition des postes de professeur par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2022-2023, lequel projet constitue une annexe faisant partie intégrante de la présente résolution.

### **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 387-CE-2450**

concernant le projet de création d'un certificat en gouvernance et cybersécurité

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 387<sup>e</sup> réunion tenue le jeudi 11 novembre 2021 à 9 h, en visioconférence.

**ATTENDU** les besoins socioéconomiques et la demande de formation de main-d'œuvre en cybersécurité;

**ATTENDU** la nécessité pour l'UQO de refléter l'évolution du domaine dans son offre de programmes, et ce, en adéquation avec l'évolution des besoins du marché de l'emploi;

**ATTENDU** le dossier de création du certificat en gouvernance et cybersécurité (annexe 1);

**ATTENDU** la résolution 2021-CMI-014 du Conseil de module de l'informatique approuvant la création du certificat en gouvernance et cybersécurité (annexe 2);

**ATTENDU** la résolution INF 3327 du Département d'informatique et d'ingénierie adoptant les descriptifs de cours des certificats en cybersécurité (annexe 4);

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal non confirmé de la 138<sup>e</sup> réunion de la sous-commission des études (annexe 5);

**ATTENDU** la résolution 138-SCE-303 de la sous-commission des études donnant un avis favorable au projet de création du certificat en gouvernance et cybersécurité (annexe 6);

**ATTENDU** les ajustements apportés au dossier en fonction des commentaires formulés par les membres de la sous-commission des études;

**ATTENDU** les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Frédérique Wion, appuyée par madame Stéphanie Turgeon,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le projet de création du certificat en gouvernance et cybersécurité;

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration l'ouverture des admissions au certificat en gouvernance et cybersécurité au campus de Gatineau, au trimestre d'automne, selon un régime d'admission à temps complet et à temps partiel, et au trimestre d'hiver, selon un régime d'admission à temps partiel, et ce, à compter du trimestre d'automne 2022.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 387-CE-2451**

concernant le projet de création d'un certificat en réseaux informatiques et cybersécurité

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 387<sup>e</sup> réunion tenue le jeudi 11 novembre 2021 à 9 h, en visioconférence.

**ATTENDU** les besoins socioéconomiques et la demande de formation de main-d'œuvre en cybersécurité;

**ATTENDU** la nécessité pour l'UQO de refléter l'évolution du domaine dans son offre de programmes, et ce, en adéquation avec l'évolution des besoins du marché de l'emploi;

**ATTENDU** le dossier de création du certificat en réseaux informatiques et cybersécurité (annexe 1);

**ATTENDU** la résolution 2021-CMI-015 du Conseil de module de l'informatique approuvant la création du certificat en réseaux informatiques et cybersécurité (annexe 3);

**ATTENDU** la résolution INF 3327 du Département d'informatique et d'ingénierie adoptant les descriptifs de cours des certificats en cybersécurité (annexe 4);

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal non confirmé de la 138<sup>e</sup> réunion de la sous-commission des études (annexe 5);

**ATTENDU** la résolution 138-SCE-304 de la sous-commission des études donnant un avis favorable du projet de création du certificat en réseaux informatiques et cybersécurité (annexe 7);

**ATTENDU** les ajustements apportés au dossier en fonction des commentaires formulés par les membres de la sous-commission des études;

**ATTENDU** les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Frédérique Wion, appuyée par madame Stéphanie Turgeon,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le projet de création du certificat en réseaux informatiques et cybersécurité;

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration l'ouverture des admissions au certificat en réseaux informatiques et cybersécurité au campus de Gatineau, aux trimestres d'automne et d'hiver, selon un régime d'admission à temps partiel, et ce, à compter du trimestre d'automne 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 387-CE-2452

concernant le projet d'extension à l'Université du Québec à Rimouski des programmes de baccalauréat en psychologie (7751) et de doctorat en psychologie (cheminement professionnel) (3213) de l'UQO, de même que le projet de protocole d'entente régissant les modalités de ladite extension

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 387<sup>e</sup> réunion tenue le jeudi 11 novembre 2021 à 9 h, par visioconférence.

**ATTENDU** le Règlement général 3 de l'UQ : *Les études de cycles supérieurs*;

**ATTENDU** les modalités usuelles régissant les protocoles d'entente inter-établissements dans l'offre de programme par extension à l'Université du Québec en Outaouais (UQO);

**ATTENDU** les besoins de formation en psychologie sur les principaux territoires desservis par l'UQAR;

**ATTENDU** le dossier de présentation relatif au projet d'extension des programmes de baccalauréat en psychologie (7751) et de doctorat en psychologie (cheminement professionnel) (3213) de l'UQO vers l'UQAR (annexe 3);

**ATTENDU** le projet de protocole d'entente quant à l'offre du programme de baccalauréat en psychologie (7751) et du doctorat en psychologie (3213) de l'UQO par extension à l'UQAR (annexe 4);

**ATTENDU** les explications de la doyenne des études ;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Mario Lepage, appuyée par madame Frédérique Wion,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le projet d'extension à l'Université du Québec à Rimouski des programmes de baccalauréat en psychologie (7751) et de doctorat en psychologie (cheminement professionnel) (3213) de l'UQO.

**DE RECOMMANDER** aux membres du conseil d'administration d'autoriser la conclusion du protocole intervenu avec l'Université du Québec à Rimouski.

### **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 387-CE-2453

concernant le dossier d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en informatique : le baccalauréat en informatique (7833-7033), le certificat en informatique de gestion (4108), le certificat en technologies de l'information (4802), et le programme court de premier cycle en gestion des technologies de l'information (0542)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 387<sup>e</sup> réunion tenue en visioconférence le jeudi 11 novembre 2021 à 9 h.

**ATTENDU** la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO;

**ATTENDU** le calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes de l'UQO;

**ATTENDU** le dossier d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en informatique : le baccalauréat en informatique (7833-7033), le certificat en informatique de gestion (4108), le certificat en technologies de l'information (4802), et le programme court de premier cycle en gestion des technologies de l'information (0542) (annexe 1);

**ATTENDU** la résolution du conseil du module de l'informatique approuvant le rapport d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en informatique (annexe 2);

**ATTENDU** la résolution du conseil du module de l'informatique approuvant le rapport d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en informatique et les recommandations finales qui en découlent (annexe 3);

**ATTENDU** la résolution 138-SCE-305 de la cent-trente-huitième sous-commission des études tenue le 19 octobre 2021, laquelle confirme que le dossier d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en informatique satisfait les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO et recommande à la commission des études de recevoir le dossier (annexe 4);

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal non confirmé de la cent-trente-huitième sous-commission des études tenue le 19 octobre 2021 (annexe 5);

**ATTENDU** les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Stéphanie Turgeon, appuyée par monsieur Mario Lepage,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE RECEVOIR** le dossier d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en informatique : le baccalauréat en informatique (7833-7033), le certificat en informatique de gestion (4108), le certificat en technologies de l'information (4802), et le programme court de premier cycle en gestion des technologies de l'information (0542);

**D'INVITER** le conseil de module de l'informatique à donner suite, au cours des douze prochains mois, aux recommandations contenues dans le dossier d'évaluation.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale



## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 387-CE-2454**

concernant le projet de modification des programmes de maîtrise (2259) et de DESS (2299) en sciences infirmières - infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 387<sup>e</sup> réunion tenue le jeudi 11 novembre 2021 à 9 h, en visioconférence.

**ATTENDU** l'argumentaire soutenant les modifications proposées (annexe 1);

**ATTENDU** le triptyque de modification du DESS en sciences infirmières, infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne (2299) (annexe 2);

**ATTENDU** le triptyque de modification de la maîtrise en sciences infirmières, infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne (2259) (annexe 3);

**ATTENDU** les descriptifs des cours créés (annexe 4);

**ATTENDU** la résolution CP2SI-IPS-PL 03-du comité de programme des programmes de DESS et Maîtrise en sciences infirmières menant au titre d'infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne du 15 septembre 2021 adoptant les modifications aux plans de formation (annexe 5);

**ATTENDU** la résolution UQO-DSI-1361 de l'assemblée départementale des sciences infirmières du 17 septembre 2021 adoptant les modifications aux plans de formation (annexe 6);

**ATTENDU** la résolution de la cent-trente-huitième sous-commission des études tenue le mardi 19 octobre 2021, recommandant à la commission des études l'approbation du projet de modification (annexe 7);

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal non confirmé de la cent-trente-huitième sous-commission des études tenue le mardi 19 octobre 2021 (annexe 8);

**ATTENDU** les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Frédérique Wion, appuyée par monsieur Christian Lacelle,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le projet de modification des programmes de maîtrise (2259) et de DESS (2299) en sciences infirmières - infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 387-CE-2455

concernant le projet de création de cours en écocitoyenneté

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 387<sup>e</sup> réunion tenue le jeudi 11 novembre 2021 à 9 h, en visioconférence.

**ATTENDU** l'importance de l'éducation relative à l'environnement pour favoriser l'engagement citoyen;

**ATTENDU** la volonté du comité institutionnel de développement durable de l'UQO d'offrir de la formation créditée sur les questions environnementales à l'ensemble de la communauté universitaire;

**ATTENDU** l'implication des secteurs des sciences sociales, des sciences naturelles et des sciences de l'éducation dans l'élaboration des descriptifs des nouveaux cours;

**ATTENDU** que la création de ces cours constitue la première phase d'un projet de développement de formation en écocitoyenneté;

**ATTENDU** l'extrait no<sup>o</sup> 578 du procès-verbal de la 118<sup>e</sup> réunion de l'assemblée départementale ordinaire des sciences sociales, tenue à Gatineau le 20 octobre 2021, approuvant la création de trois (3) nouveaux descriptifs de cours en écocitoyenneté en sciences sociales (annexe 1);

**ATTENDU** la résolution MScS-21-53-359 du conseil de module des sciences sociales, adoptée lors de la réunion tenue le 21 octobre 2021, concernant l'ajout de cours en écocitoyenneté comme cours optionnels aux programmes en sciences sociales (annexe 2);

**ATTENDU** les descriptifs des trois nouveaux cours (annexe 3);

**ATTENDU** les triptyques de modifications des programmes de premier cycle en sciences sociales (annexe 4);

**ATTENDU** les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Stéphanie Turgeon, appuyée par madame Frédérique Wion,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la création des cours optionnels ENVXXXX *Comprendre l'urgence climatique*, ENVXXXX *Comprendre les crises de la biodiversité* et ENVXXXX *Faire face aux crises environnementales : gouvernances et mobilisations* et leur ajout aux plans de formation des programmes de premier cycle en sciences sociales (6005, 6120, 6140, 6541, 6850, 6960, 7623, 7631, 7645, 7646, 7648, 7649 et 8546), et ce, à compter du trimestre d'automne 2022;

**D'ADOPTER** les descriptifs des trois nouveaux cours et les rattacher au département des sciences sociales, et ce, jusqu'à ce que les secteurs concernés (sciences sociales, sciences naturelles et sciences de l'éducation) se dotent de modalités communes concernant la gestion et le rattachement de ces activités.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 387-CE-2456**

concernant le projet de modification des activités PSE5036 *Stage I : Planification, organisation et animation de l'intervention psychoéducative* et PSE5046 *Stage II : Planification, organisation et animation de l'intervention psychoéducative* du baccalauréat en psychoéducation (7815)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 387<sup>e</sup> réunion tenue le jeudi 11 novembre 2021 à 9 h, en visioconférence.

**ATTENDU** le souhait du module de la psychoéducation d'ajouter les attitudes et comportements professionnels attendus selon le référentiel élaboré par l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec aux descriptifs des activités PSE5036 et PSE5046;

**ATTENDU** les triptyques de modification des activités PSE5036 et PSE5046 (annexe 1);

**ATTENDU** les descriptifs des activités PSE5036 et PSE5046 (annexe 2);

**ATTENDU** la résolution 1741 de l'assemblée départementale de psychoéducation et de psychologie tenue le 23 août 2021 adoptant les triptyques de modification des activités PSE5036 *Stage I : Planification, organisation et animation de l'intervention psychoéducative* et PSE5046 *Stage II : Planification, organisation et animation de l'intervention psychoéducative* (annexe 3);

**ATTENDU** les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Frédérique Wion, appuyée par madame Stéphanie Turgeon,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la modification aux descriptifs des activités PSE5036 *Stage I : Planification, organisation et animation de l'intervention psychoéducative* et PSE5046 *Stage II : Planification, organisation et animation de l'intervention psychoéducative* du baccalauréat en psychoéducation (7815), et ce, à compter du trimestre d'hiver 2022.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 387-CE-2457**

concernant le projet de modification des cours TSO2533 *Diversité sexuelle et de genre* et TSO2563 *Intervention différenciée selon le genre* du baccalauréat (7798) et du certificat (4155) en travail social

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 387<sup>e</sup> réunion tenue le jeudi 11 novembre 2021 à 9 h, en visioconférence.

**ATTENDU** les triptyques de modification des cours TSO2533 et TSO2563 (annexe 1);

**ATTENDU** les descriptifs des cours TSO2533 et TSO2563 (annexe 2);

**ATTENDU** les résolutions UQO-DTS-1294 et UQO-DTS-1306 de l'assemblée départementale de travail social adoptant les modifications aux cours TSO2533 *Diversité sexuelle et de genre* et TSO2563 *Intervention différenciée selon le genre* (annexe 3);

**ATTENDU** les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de Stéphanie Turgeon, appuyée par Frédérique Wion,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la modification aux descriptifs des cours TSO2533 *Diversité sexuelle et de genre* et TSO2563 *Intervention différenciée selon le genre* du baccalauréat (7798) et du certificat (4155) en travail social, et ce, à compter du trimestre d'hiver 2022.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 387-CE-2458

concernant le projet de modification du cours MSI6173 *Recherche en sciences infirmières* de la maîtrise en sciences infirmières, profil mémoire (3576)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 387<sup>e</sup> réunion tenue le jeudi 11 novembre 2021 à 9 h, en visioconférence.

**ATTENDU** que le cours MSI6173 *Recherche en sciences infirmières* est prévu au premier trimestre dans le plan de formation de la maîtrise en sciences infirmières, profil mémoire (3576);

**ATTENDU** que les étudiant.e.s n'ont pas les habiletés et les compétences requises pour développer un protocole de recherche complet à ce moment dans leur cheminement;

**ATTENDU** que le comité provincial du programme conjoint de maîtrise en sciences infirmières a adopté une résolution à cet effet en décembre 2020;

**ATTENDU** le descriptif du cours MSI6173 *Recherche en sciences infirmières* (annexe 1);

**ATTENDU** la résolution 60-CP2SI-15 du comité de programmes de deuxième cycle en sciences infirmières, adoptée le 21 janvier 2021, concernant la modification aux objectifs et au contenu du cours MSI6173 *Recherche en sciences infirmières* pour le programme conjoint de maîtrise en sciences infirmières, profil mémoire (3576) (annexe 2);

**ATTENDU** la résolution UQO-DSI-1356 de l'assemblée départementale des sciences infirmières du 27 août 2021 adoptant les modifications aux objectifs et au contenu du cours MSI6173 *Recherche en sciences infirmières* pour le programme conjoint de maîtrise en sciences infirmières, profil mémoire (annexe 3);

**ATTENDU** les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Stéphanie Turgeon, appuyée par monsieur Mario Lepage,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la modification du descriptif du cours MSI6173 *Recherche en sciences infirmières* de la maîtrise en sciences infirmières, profil mémoire (3576), et ce, à compter du trimestre d'hiver 2022.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 387-CE-2459

concernant le projet de modification du cours MSI6013 *Soins de longue durée* et d'ajout de ce cours à la liste des cours optionnels des programmes de maîtrise en sciences infirmières mémoire (3576) et clinique (2210 - profil adultes et personnes âgées seulement), et de DESS en sciences infirmières (3599)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 387<sup>e</sup> réunion tenue le jeudi 11 novembre 2021 à 9 h, en visioconférence.

**ATTENDU** que la dernière révision du plan de cours MSI6013 *Soins de longue durée* a été réalisée en 2000;

**ATTENDU** l'évolution de la pratique infirmière auprès de la personne âgée;

**ATTENDU** la pertinence du cours MSI6013 *Soins de longue durée* pour la maîtrise en sciences infirmières mémoire (3576) et clinique (2210 - profil adultes et personnes âgées) et le DESS en sciences infirmières (3599);

**ATTENDU** l'intérêt des étudiant.e.s de deuxième cycle en sciences infirmières pour le cours MSI6013 *Soins de longue durée*;

**ATTENDU** le descriptif du cours MSI6013 *Soins de longue durée* (annexe 1);

**ATTENDU** la résolution UQO-DSI-1342 de l'assemblée départementale des sciences infirmières du 14 mai 2021 adoptant la modification du cours MSI6013 *Soins de longue durée* (annexe 2);

**ATTENDU** la résolution 62-CP2SI-28 du comité de programmes de deuxième cycle en sciences infirmières du 24 septembre 2021 concernant l'intégration du cours MSI6013 *Soins de longue durée* à la liste des cours optionnels des programmes 3576, 3599 et 2210 (profil APA seulement du 2210) (annexe 3);

**ATTENDU** les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Frédérique Wion, appuyée par monsieur Mario Lepage,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la modification du cours MSI6013 *Soins de longue durée* et son ajout à la liste des cours optionnels des programmes de maîtrise en sciences infirmières mémoire (3576) et clinique (2210 - profil adultes et personnes âgées seulement), et de DESS en sciences infirmières (3599), et ce, à compter du trimestre d'été 2022.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 387-CE-2460

concernant le projet de modification de la notation du cours d'appoint MGP7053 *Introduction au concept de projet et aux fonctions administratives*

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 387<sup>e</sup> réunion tenue le jeudi 11 novembre 2021 à 9 h, en visioconférence.

**ATTENDU** le triptyque de modification du cours MGP7053 *Introduction au concept de projet et aux fonctions administratives*;

**ATTENDU** le descriptif du cours MGP7053 *Introduction au concept de projet et aux fonctions administratives* (annexe 2);

**ATTENDU** la résolution 02-29-03-2021 du comité de programmes de deuxième cycle en gestion de projet du 29 mars 2021 adoptant la modification de la notation du cours d'appoint MGP7053 *Introduction au concept de projet et aux fonctions administratives* (annexe 3);

**ATTENDU** la résolution no 1830 de l'assemblée départementale des sciences administratives du 12 avril 2021 adoptant la modification de la notation du cours d'appoint MGP7053 *Introduction au concept de projet et aux fonctions administratives* (annexe 4);

**ATTENDU** les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Véronique Le Gall, appuyée par monsieur Christian Lacelle,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la modification de la notation du cours d'appoint MGP7053 *Introduction au concept de projet et aux fonctions administratives* pour « Succès ou échec », et ce, à compter du trimestre d'hiver 2022.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale



## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 387-CE-2461

concernant la correction au descriptif du cours PSEXXXX *Rapport de projet d'innovation* adopté par la CE (381-CE-2409) dans le cadre du projet de modification de la maîtrise en psychoéducation profil stage (3158), profil mémoire et stage (3168) et profil mémoire (3878)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 387<sup>e</sup> réunion tenue le jeudi 11 novembre 2021 à 9 h, en visioconférence.

**ATTENDU** le triptyque de modification du cours PSE7006 *Rapport de stage* présenté à la commission des études le 3 juin 2021 dans le cadre du projet de modification de la maîtrise en psychoéducation profil stage (3158), profil mémoire et stage (3168) et profil mémoire (3878) (annexe 1);

**ATTENDU** le descriptif du cours PSEXXXX *Rapport de projet d'innovation* adopté par la commission des études le 3 juin 2021 avec le type de notation « Succès, échec ou reporté » (S, E, R) (annexe 2);

**ATTENDU** la résolution 381-CE-2409 de la commission des études adoptée le 3 juin 2021 concernant le projet de modification de la maîtrise en psychoéducation profil stage (3158), profil mémoire et stage (3168) et profil mémoire (3878) (annexe 3);

**ATTENDU** le descriptif du cours PSEXXXX *Rapport de projet d'innovation* corrigé avec la notation « Reporté recherche 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle » (EX, TB, BI, E, R) (annexe 4);

**ATTENDU** les explications de madame Hélène Forget, doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Mario Lepage, appuyée par madame Véronique Le Gall,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** le descriptif du cours PSEXXXX *Rapport de projet d'innovation* avec la notation « Reporté recherche 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle » (EX, TB, BI, E, R).

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 387-CE-2462**

concernant la nomination d'un membre à la sous-commission des études

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 387<sup>e</sup> réunion tenue le jeudi 11 novembre 2021 à 9 h, en visioconférence.

**ATTENDU** le mandat et la composition de la sous-commission des études;

**ATTENDU** l'article 105 du *Règlement général* qui spécifie que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres de la sous-commission des études;

**ATTENDU** l'appel de candidatures effectué par le Secrétariat général auprès des professeurs le 15 septembre et le rappel effectué le 23 septembre 2021;

**ATTENDU** la candidature reçue au Secrétariat général et présentée en séance (annexe 1);

**ATTENDU** la recommandation de la doyenne des études agissant d'office;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Véronique Le Gall, appuyée par madame Hélène Forget,

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** monsieur Martin Laberge, membre de la sous-commission des études pour un mandat de trois (3) ans, débutant le 12 novembre 2021.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 387-CE-2463**

concernant la nomination de membres à la sous-commission de la formation des maîtres

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 387<sup>e</sup> réunion tenue le jeudi 11 novembre 2021 à 9 h, en visioconférence.

**ATTENDU** le mandat et la composition de la sous-commission de la formation des maîtres;

**ATTENDU** l'article 105 du *Règlement général* qui spécifie que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres de la sous-commission de la formation des maîtres;

**ATTENDU** l'appel de candidatures effectué par le Secrétariat général auprès des professeures et professeurs le 15 septembre et le rappel effectué le 23 septembre 2021;

**ATTENDU** les candidatures reçues au Secrétariat général et présentée en séance (annexe 1);

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Mario Lepage, appuyée par madame Hélène Forget,

**IL EST RÉSOLU :**

#### **DE NOMMER**

- Martin Laberge, professeur membre des comités de programmes relevant du conseil de module de l'éducation membre de la sous-commission de la formation des maîtres pour un mandat de trois (3) ans, soit du 12 novembre 2021 au 11 novembre 2023;
- Michel Filion, professeur membre des comités de programme relevant du conseil de module de l'éducation membre de la sous-commission de la formation des maîtres pour un mandat de trois (3) ans, soit du 12 novembre 2021 au 11 novembre 2023.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

Me Sophie Ouellet  
Secrétaire générale